



AGENTS DE FRET SNCF

POTENTIELS FUTURS SALARIÉS DE NEW EF & NEW M

L'UNSA EST CONTRE LA DISCONTINUITÉ, MAIS AGIT TOUJOURS DANS L'INTÉRÊT DES CHEMINOTS !

Le 4 septembre, l'UNSA-Ferroviaire avait écrit au président-directeur général de Fret SNCF pour exiger un engagement immédiat de l'application des trois accords sur le compte épargne-temps, le plan d'épargne Groupe et l'aménagement de fin de carrière (CAA et TPFC). **Où en sommes-nous ?**

À la suite de notre intervention, Fret SNCF précise que ces trois dispositifs feront l'objet de discussions et d'une rédaction partagée dans les prochaines semaines. Concernant les demandes de CAA des salariés de Fret SNCF qui souhaitent s'engager dans ce dispositif au cours du 1^{er} semestre 2025, l'entreprise

confirme la gestion des demandes pendant la période transitoire allant de septembre à décembre 2024.

QUE RETENIR ?

Depuis l'annonce faite par le gouvernement le 23 mai 2023, l'UNSA continue de s'opposer aux décisions de destruction de l'entreprise Fret SNCF !

COMPLÉMENT DE LECTURE

Cliquez sur les visuels ou scannez les QR Codes pour consulter notre dernier tract sur le sujet et les échanges par courrier dans leur intégralité.



L'APPLICATION DE CES ACCORDS EST ESSENTIELLE POUR GARANTIR UN CADRE DE TRAVAIL ÉQUITABLE ET MOTIVANT POUR TOUS LES CHEMINOTS DE FRET SNCF. LEUR MISE EN ŒUVRE EST PRIMORDIALE POUR ASSURER LA COHÉSION ET L'ENGAGEMENT DES SALARIÉS AU SEIN DES FUTURES SOCIÉTÉS SI CELLES-CI VOIENT LE JOUR. L'UNSA RÉCLAME UN ENGAGEMENT IMMÉDIAT ET TOTAL DE LA PART DU PDG DE FRET SNCF !

